

RAPPORT PRÉLIMINAIRE

Conseil Consultatif Régional pour les Eaux Occidentales Septentrionales (CCR EOS) Groupe de réflexion sur la collecte des données et les stratégies de gestion à long terme 12/03/2008 Manchester (RU)

Accueil

Le président du groupe, Barrie Deas, a accueilli les membres participant à la réunion et a remercié les scientifiques d'assister à cette réunion. Il a souhaité la bienvenue en particulier aux présidents des groupes de travail sur les écueils nord et sud du CIEM Rob Scott et Colm Lordan.

Discussion sur la conclusion de la réunion du CIEM et des CCR à Vigo

La conclusion de la réunion entre les CCR et le CIEM à Vigo en janvier 2008 a fait l'objet d'une discussion. Les points d'action suivants de la réunion ont été notés en particulier :

- Le CCR de la mer du Nord doit mettre en place un groupe qui se consacrera à l'étude de l'extension de l'enquête sur les pêcheurs de la mer du Nord à d'autres zones du CCR
Le CIEM et les CCR doivent explorer la possibilité de coordination des groupes de réflexion et des ateliers de compilation de données en 2008.
Le CIEM doit explorer les possibilités d'une « approche à feux de signalisation » pour la qualité des évaluations du CIEM.
Les CCR doivent coordonner les exigences de support scientifique en 2008, en particulier les exigences de support scientifique du CIEM.
- Le CIEM et les CCR doivent continuer de soutenir la participation des jeunes pêcheurs à la Conférence scientifique annuelle du CIEM.

Il a été noté que ces réunions annuelles étaient extrêmement utiles pour favoriser la compréhension entre les scientifiques et les acteurs du secteur de la pêche.

Nouvelle structure consultative et synchronisation des conseils du CIEM

Colm Lordan a présenté la nouvelle structure au sein du CIEM. Il a noté que ces modifications permettraient au CIEM de présenter des conseils sur les stocks concernant ce CCR avant le 27 juin 2008. Vous trouverez à l'annexe 1 de ce document un schéma expliquant les rôles et la participation au sein de divers groupes dans le cadre des services consultatifs du CIEM.

Les observateurs intervenants sont autorisés à participer à un certain nombre de ces réunions, mais pas à toutes ; les groupes suivants seront ouverts à la participation des intervenants :

- ACOM (Comité consultatif sur la gestion)
- Groupes de rédaction de conseils
- Groupes d'étude
- Groupes d'évaluation
- Groupes de compilation de données

Un certain nombre de modifications ont été observées, cependant il s'agit principalement d'un cadre en évolution qui se développera au fil des années à venir.

Calendrier des ateliers et séminaires du CIEM à venir et participation des intervenants

Colm Lordan a tenu le CCREOS informé d'un certain nombre de réunions d'intérêt pour les membres du CCREOS, en particulier :

- Réunion du groupe de travail sur les fonds de l'écueil sud, du 30 avril au 6 mai
- Réunion du groupe de travail sur le merlu, la lotte et la cardine, du 30 avril au 6 mai
- Réunion du groupe de travail sur les fonds de l'écueil nord, du 15 au 21 mai.

Ces réunions ne seront pas ouvertes aux observateurs des CCR ; cependant les réunions visant à examiner les conclusions de ces réunions leur seront ouvertes :

- Réunion d'examen par correspondance, du 2 au 5 juin
- Réunion du groupe de rédaction de conseils de la mer Celte, du 9 au 12 juin

D'autres réunions seront ouvertes aux observateurs, à savoir :

- Atelier sur l'échantillonnage des prises des pêcheurs, du 10 au 13 juin 2008
- Réunions de compilation de données, novembre 2008.
- Groupe de travail d'évaluation sur le poisson plat, du 4 au 10 novembre 2008
- Groupe de travail d'évaluation sur le poisson entier, du 4 au 10 novembre 2008

D'autres réunions d'évaluation dans le même cadre comprennent les réunions d'étude des informations relatives à l'âge et à la longueur des espèces, ainsi que la saisie ou l'utilisation de données du secteur dans les évaluations. Celles-ci seront programmées pour 2009.

Certains membres ont posé des questions sur les réunions sur le cabillaud et les changements climatiques. On a noté un certain nombre de réunions prévues par le Comité océanographique du 16 au 20 juin. Le secrétariat du CIEM doit être consulté sur l'accès à cette réunion.

Colm a été remercié pour les deux représentations et on a noté une large possibilité d'implication des CCR dans le système du CIEM.

De quelles données les scientifiques ont-ils besoin de la part des intervenants ?

Rob Scott a fait une présentation sur cette question. Il a été reconnu que le manque de données et de connaissance des stocks des zones VI et VII devenait un problème de plus en plus important. Près de 50 à 60 % des stocks de cette zone disposent de données inadéquates à une évaluation analytique. Il reste de nombreuses incertitudes dans les évaluations en raison de modifications des flottes ces dernières années, des programmes de reconstitution des stocks, de la redistribution des efforts et du déclassement.

On a pensé que le secteur pourrait certainement aider à développer les informations utilisées par les scientifiques pour produire les évaluations. Il a été reconnu que la qualité des statistiques officielles s'était améliorée avec l'introduction de l'inscription des acheteurs et des vendeurs. De plus, le secteur pourrait aider en fournissant des informations telles que :

- Informations rétrospectives dans la mesure du possible
- Informations sur les projets de partenariat scientifique du secteur
- Projets d'échantillonnage et de rejet
- Informations de la part des entreprises de traitement
- Questionnaire pour les pêcheurs

Rob a noté que la clé de l'offre de données utiles était d'établir une série chronologique. Même des données rétrospectives peuvent être utiles pour aider à améliorer l'évaluation. Cependant, on a également noté que les méthodes d'évaluation ne géraient pas très bien les modifications rapides et qu'il fallait passer du temps à étudier les méthodes d'évaluation au sein du CIEM, dans le cadre duquel les groupes d'évaluation joueraient un rôle important.

Le président a remercié Rob pour sa contribution ouverte et sincère au débat et a jeté les bases des commentaires. Il y a eu une longue discussion à ce sujet. Voici les principaux points soulevés :

- Une quantité de données scientifiques considérable est collectée dans le cadre des partenariats entre le secteur et les scientifiques et d'autres projets similaires dans plusieurs états membres mais n'ont pas encore été exploitées en raison de difficultés à appliquer les données aux évaluations. Il est vraiment nécessaire d'étudier cette question en détail.
- On a noté que les informations manquantes variaient d'un stock à un autre et que la totalité de ces informations ne serait pas disponible de la part du secteur. Par conséquent, il peut être préférable d'établir des priorités parmi les stocks sur lesquels on pourrait travailler.

- Le fait que le total des prises autorisées (TAC) et le système de quotas ne fonctionnaient pas forcément a également été soulevé. On a remis en question la nécessité de consacrer autant d'efforts à un système qui n'a pas développé le secteur de la pêche de façon durable. Cependant, alors qu'il a été largement accepté qu'il est bon de penser en sortant des sentiers battus pour trouver des solutions innovantes, on pense qu'il nous faut travailler dans le cadre des directives actuelles de la Politique Commune de la Pêche.
- L'utilisation de données historiques pour effectuer les évaluations et les écarts entre ce qui est observé sur le terrain et les résultats des évaluations ont également fait l'objet d'une discussion. Il a été suggéré qu'un travail soit fait pour surmonter ces différences et l'utilisation de navires de référence pour mettre à jour ou ajuster une évaluation pourrait être envisagée car elle fait l'objet d'essais en France.
- Il a été noté que ceci était le point de départ d'un processus et qu'il serait préférable d'adopter une approche itérative, impliquant que les scientifiques et le secteur travaillent ensemble pour ajuster le type de données nécessaire, les données disponibles et la remise de ces données.
- La disparité entre les unités de gestion et les unités d'évaluation des stocks a également été abordée (à savoir, le cabillaud et la plie dans la Manche) et il a été noté qu'il s'agissait d'une question plus politique que scientifique et qui devrait être étudiée avec la Commission.
- On a noté le manque d'informations sur les déchets pour de nombreux stocks, ce qui représente une lacune importante. Il existe un moyen de noter ces informations dans les rapports journaliers, mais ceci n'est pas fait de façon uniforme. On a considéré que ceci pouvait être un élément auquel le CCREOS pouvait apporter son aide.

Il a été décidé de soumettre les mesures suivantes au Comité exécutif :

- Le CCREOS écrira au CIEM concernant la discussion et les conclusions de cette réunion et indiquant son intention de participer aux réunions proposées sur la compilation de données en novembre.
- Le CCREOS devrait soumettre par écrit, avant la réunion sur la compilation de données, un rapport au CIEM définissant clairement les stocks qu'il souhaitait voir prioritaires pour le CIEM et suggérant des moyens d'améliorer les informations sur ces stocks.
- Le secrétariat du CCREOS fera passer un appel pour suggérer la participation à la réunion et suggérer des stocks prioritaires dans le cadre de la préparation du rapport.
- Le CCREOS se mettrait au diapason d'autres CCR afin d'élaborer une approche la plus uniforme possible.

Mise à jour des prises maximales autorisées (MSY) pour la zone VII et proposition de direction à prendre

Barrie Deas a informé les participants à la réunion des actualités du travail du CCREOS sur le développement des plans de gestion à long terme à ce jour. Il a observé que cette discussion concernait surtout le travail nécessaire pour la zone VII mais qu'un travail similaire était en cours pour la zone VI.

Deux aspects fondamentaux au développement de plans de gestion à long terme

1. Les données scientifiques et l'analyse jetant les bases d'une gamme d'options pour atteindre un mandat de prises maximales autorisées, dans tous les cas, des stocks à un niveau plus élevé et plus stable qu'aujourd'hui
2. La participation des intervenants à une discussion complète sur la meilleure façon de s'orienter vers des prises maximales autorisées (MSY) (ou un mandat de MSY)

La Commission a clairement exprimé son avis, à savoir que tout travail scientifique requis par le CCR devait être entrepris par le biais du protocole d'entente entre la Commission et le CIEM.

Elle a rappelé aux membres que ce travail avait débuté lors d'une réunion de septembre 2006, alors que le CCR de la mer du Nord et le CCREOS s'étaient réunis pour discuter des prises maximales autorisées. Il avait été convenu lors de cette réunion que le CCR de la mer du Nord chercherait à élaborer des plans de gestion à long terme, espèce par espèce, et des groupes de développement avaient été définis pour ce faire. Pendant ce temps, au CCREOS, il avait été accepté qu'il était préférable d'étudier ces questions pêche par pêche et que le travail serait effectué par les groupes de travail.

Ce travail avait débuté sous forme d'un projet financé par DEFRA (Ministère anglais de l'environnement, des aliments et des affaires rurales). Le CEFAS (Centre pour l'environnement, les pêches et l'aquaculture) avait identifié des flottes/zones de pêche sur lesquelles baser des plans de gestion à long terme. Le projet avait reçu l'aval de l'IFREMER, l'IMI et l'AZTI. Un rapport avait été rédigé et présenté au CCREOS en septembre 2007.

Il était désormais nécessaire d'accepter les étapes suivantes. Barrie a proposé la direction suivante :

- Une mini-conférence : une réunion de coordination avec le CIEM et la Commission pour s'entendre sur un cadre de travail pour la contribution du CCR à des plans de gestion à long terme. Ceci impliquerait au minimum tous les présidents des groupes de travail/développement. Pour éviter toute duplication, ceci devrait impliquer tous les CCR intéressés
- Des réunions de chaque groupe de travail/développement, avec l'aide de scientifiques, pour définir les termes de notre demande de conseils au CIEM sur l'élaboration de plans de gestion à long terme
- Un dialogue avec la Commission sur l'évaluation de l'impact législative pour chaque pêche; en particulier une discussion sur la gamme d'options à étudier pour arriver au passage aux prises maximales autorisées et l'implication du CSTEP
- Une fois en possession des options, élaborées par le CIEM, la Commission et le CSTEP, une série de réunions des intervenants avec les acteurs de chaque pêche, avec l'objectif d'arriver à un consensus sur la direction à prendre.
- La formulation de conseils préliminaires du CCR par chaque groupe de travail/développement en fonction du processus en cours.
- L'adoption de conseils officiels du CCR sur les plans de gestion à long terme pêche par pêche

Bien que la Commission ait clairement dit qu'elle ne « paierait pas deux fois » les conseils scientifiques, il peut être possible de sécuriser un financement communautaire pour la partie d'engagement des intervenants du projet.

Les bases ont été jetées pour des commentaires :

- Il a été vivement suggéré que les éléments socioéconomiques soient pris en compte dans ce processus.
- Certains membres étaient inquiets du fait que le CCREOS emprunte cette voie et pensaient qu'il serait très difficile pour le secteur de l'accepter et de l'appuyer. On a noté que les prises maximales autorisées représentaient un engagement politique et on s'est posé la question de savoir pourquoi ce CCR travaillerait à soutenir un tel engagement.
- Cependant, d'autres ont pensé que ceci serait imposé au secteur d'une façon ou d'une autre et qu'il était préférable que le CCREOS fasse des suggestions dès maintenant sur la façon d'arriver aux prises maximales autorisées plutôt que de laisser la décision à d'autres ultérieurement.
- On a considéré que la voie prise par le CCREOS concernant les pêches dans leur ensemble était une voie très complexe et qu'il pouvait être difficile d'atteindre les objectifs. Il a été recommandé cependant que le projet EFIMAS soit étudié par le CCREOS en tant que modèle à utiliser.
- Il a été généralement accepté que le CCREOS devait être proactif plutôt que réactif sur cette question, par conséquent la suggestion d'une mini-conférence a été acceptée, mais celle-ci devra prendre en compte les conséquences socioéconomiques de la mise en œuvre de plans de gestion à long terme.

Il a été décidé de soumettre les mesures suivantes au Comité exécutif :

- Une mini-conférence devrait être organisée afin de réunir le CIEM, la Commission européenne et les CCR concernés.
- Au minimum, les présidents de groupes de travail du CCREOS participeraient à cette réunion

- Hugo González a accepté d'étudier la tenue possible de cette réunion à Saint-Jacques de Compostelle.

Conclusion de la réunion

Le président a remercié les scientifiques et les membres d'avoir participé à la réunion.